



LE DÉPARTEMENT



L'Espace Nature départemental du Plan*

Situé en plein cœur de l'agglomération toulonnaise sur les communes de La Garde et du Pradet, l'Espace Nature départemental du Plan est un véritable poumon vert qui abrite une faune et une flore exceptionnelles. Une fois les travaux terminés, cette zone humide sera accessible toute l'année mais le visiteur vérifiera les conditions météorologiques avant de s'y rendre ! En effet, tout le site est inondable. Il est également sensible au feu l'été, il faut être très attentif par grands vents.

Le public, qu'il soit à pied, à vélo ou à cheval, pourra découvrir cet espace naturel aménagé par le Département en flânant sur les sentiers. Ces chemins traversent des milieux variés et

changeants au fil des saisons. La présence de l'eau caractérise le site. Plusieurs rivières le traversent et alimentent les plans d'eau qui accueillent une grande quantité et variété d'oiseaux. Pour une bonne cohabitation, les chiens devront obligatoirement être tenus en laisse au sein de l'Espace Nature.

Pour cela, les visiteurs pourront stationner sur l'une des 3 aires de stationnement prévues ou, encore mieux et lorsqu'ils le peuvent, utiliser des modes de déplacements doux ou les transports en commun. En effet, le parc est accessible directement depuis la piste cyclable du littoral et se situe à 3 minutes à pied de la gare SNCF de La Garde-Centre ou de l'arrêt de bus Gare (lignes 19-98 du réseau Mistral).

Au sein de l'Espace Nature, autour des jardins familiaux, le visiteur pourra découvrir l'arboretum et les différents jardins pédagogiques qui permettent d'appréhender le site de façon singulière. Des équipements attractifs vous sont également offerts par le département : une aire de jeux pour les enfants et d'équipements de fitness.

Au printemps 2019, les visiteurs pourront être accueillis au sein de la Maison départementale de la Nature du Plan. Construite dans le respect de l'environnement, elle abritera des expositions permanentes et temporaires sur diverses thématiques liées à l'environnement. L'entrée sera libre et gratuite.

*Projet financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional



CHIFFRES CLÉS

- . 130 ha
- . 17 millions € investis par le Conseil départemental du Var
- . 3 ans de travaux
- . 16 km de sentiers pédestres

Direction de la Communication du Conseil départemental du Var - E.C. - Photos : DR - Impression : Direction des relations et rayonnement de l'agence - Mars 2018

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



LE DÉPARTEMENT



ESPACE NATURE DÉPARTEMENTAL DU PLAN

MARS > JUIN 2018

**SORTIES NATURE
SUR LES ESPACES
NATURELS SENSIBLES
DÉPARTEMENTAUX**

DÉCOUVREZ GRATUITEMENT
les richesses naturelles
du Var en compagnie
de guides naturalistes

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



Dans le Var et seulement sur le Plan !

Au cours de ces sorties exceptionnelles, (en temps normal, le site est fermé au public), c'est le futur Espace nature départemental du Plan que vous découvrirez en compagnie d'un guide naturaliste. Vous saurez tout sur les « coulisses » des travaux et le retour de la biodiversité malgré ce chantier gigantesque.

Cet ENS est le seul site en France à accueillir la jacinthe à trois feuilles (*Bellevalia trifoliata*). Très proche de sa cousine la jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*) qui est abondante sur le Plan, elle s'en distingue par la présence caractéristique de 3 feuilles à la base de l'inflorescence, d'une fleur au mauve plus soutenu et d'une période de floraison plus tardive.

Il s'agit d'une espèce protégée par la loi dont la cueillette et/ou l'arrachage sont strictement interdits !

RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

(25 pers. max. - Tout public).

Lieu de RDV précisé à l'inscription. En cas d'intempéries la sortie est annulée. Prévoir : eau, tenue adaptée, chaussures de marche imperméables conseillées.

● Vincent Blondel : 06 85 70 68 81

■ Frédéric Durand : 06 74 08 80 94

▲ Marjorie Ughetto : 06 08 33 00 68

et sur www.var.fr

MATIN OU APRÈS-MIDI

MERCREDI
21 MARS ▲

SAMEDI
7 AVRIL ■

DIMANCHE
22 AVRIL ●

MERCREDI
25 AVRIL ▲

DIMANCHE
6 MAI ●

JEUDI
10 MAI ●

MERCREDI
23 MAI ●

DIMANCHE
3 JUIN ▲

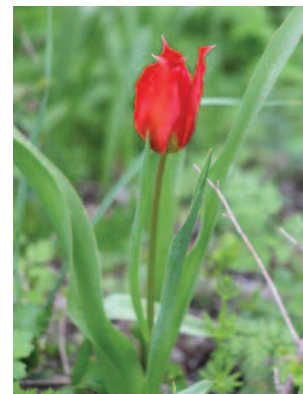
SAMEDI
23 JUIN ●

MERCREDI
27 JUIN ▲



Marouette poussin

Tulipe d'Agen



Qu'est ce qu'un ENS ?

Les ENS sont des Espaces Naturels Sensibles susceptibles de présenter un fort intérêt ou une fonction biologique et/ou paysagère, d'être fragiles et/ou menacés et devant être préservés. Ils font l'objet de mesures de protection et de gestion et sont des lieux de découverte des richesses naturelles.

La TAENS, c'est quoi ?

Depuis la loi du 18 juillet 1985, le législateur a souhaité confier la mise en œuvre d'une politique en faveur des Espaces naturels sensibles (ENS) aux Départements. Pour cela, le Département perçoit la part départementale de la taxe d'aménagement destinée à financer les ENS : la TAENS. Elle permet d'acquérir des ENS avec un double objectif : les protéger et les ouvrir au public.